Les
Producteurs
de lait
du Québec

Longueuil, le 11 février 2025

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
Ministère des Finances du Québec
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H

Objet : Consultations prébudgétaires 2025-2026 : Appui à la mise en œuvre du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers

Monsieur le Ministre,

Dans le contexte des consultations prébudgétaires 2025-2026, je tiens à vous soumettre notre demande d'appui à la mise en œuvre du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers.

Comme nous avons pu vous l'exposer à votre collègue, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Monsieur André Lamontagne, ainsi qu'à la plupart des députés de votre formation politique lors d'une tournée de rencontres cet automne, nos producteurs sont particulièrement inquiets des impacts financiers de la mise en œuvre des exigences de ce nouveau code établie pour 2027 et souhaitent l'appui du gouvernement pour contribuer aux investissements qui doivent être réalisés et à la durabilité de leur entreprise. Le gouvernement du Québec a mis en place différents programmes en lien avec le bien-être, ces dernières années, pour aider les entreprises. Toutefois, ce ne sont pas tous les producteurs qui ont pu bénéficier de ces appuis. Tel que nous vous l'exposions, nous estimons que 50 % des fermes auront des investissements à réaliser pour se conformer. On estime à près de 600 M$ les investissements à réaliser. Ces investissements se réaliseront dans toutes les régions du Québec, échelonnés sur les années 2025-2027 et contribueront à l'occupation du territoire et à la vitalité financière de nos régions.

Les producteurs ont notamment demandé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) de mettre en place un programme d'aide financière doté d'une enveloppe suffisante qui comblera minimalement 50 % des investissements que les producteurs devront faire pour s'adapter aux exigences du Code de pratiques.

Pour arriver à l'objectif fixé par les producteurs de couvrir 50 % des investissements, nous demandons un programme de soutien aux investissements en agriculture contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal avec une enveloppe de 110 M$ et nous demandons aussi de maintenir et bonifier le Programme Investissement Croissance Durable de la financière agricole, en rendant les fermes laitières éligibles au volet 2 pour les investissements visant la conformité aux exigences du Code. Ce programme a été mis en place pour les entrepreneurs agricoles qui ont des projets d'investissement, peu importe leur secteur de production et l'étape de vie de leur entreprise. Il permet de soutenir des investissements productifs et à caractère durable. Les investissements à réaliser pour l'adaptation au Code de pratiques répondent directement à ces critères.

Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, bureau 415, Longueuil (Québec) J4H 4G3
Téléphone : 1 833 470-5248 Télécopieur : 450 679-5899 lait.org plq@lait.qc.ca

Cette demande est compatible avec la vision de la Politique bioalimentaire d'avoir un secteur bioalimentaire prospère, durable et ancré sur le territoire. Elle est également dans l'intérêt économique du Québec, compte tenu des importantes retombées économiques de notre secteur. Elle s'inscrit dans la demande formulée par l'UPA, en vue de la prochaine politique bioalimentaire, d'un rehaussement significatif des budgets, de l'accompagnement, des mesures et des programmes destinés aux producteurs et productrices.

De plus, Monsieur le Ministre, nous ne pouvons faire abstraction de la situation économique fragile qu'impose actuellement la relation commerciale imprévisible avec notre voisin américain et le risque d'imposition de tarifs douaniers dans les prochaines semaines. Nous avons entendu l'appel du premier ministre Legault pour une « grande corvée » de transformation de l'économie québécoise. Dans les documents en annexe de la présente, vous trouverez une étude de retombées économiques réalisée par MCE Conseil. Selon cette étude, les investissements nécessaires pour que les producteurs laitiers se conforment aux nouvelles normes de bien-être animal généreront des dépenses de plus de 617 M$. De ce montant, plus de 260 M$ seront alloués à la rémunération de plus de 2 932 travailleurs (en équivalent temps plein) impliqués dans la mise aux normes des bâtiments. Ces investissements ajouteront plus de 380 M$ au PIB du Québec. Pour le gouvernement du Québec, les dépenses des producteurs laitiers pour la mise aux normes de leurs bâtiments généreront des recettes fiscales de plus de 28,9 M$. Un investissement de la part du gouvernement dans ce programme lors du prochain budget nous permettrait de contribuer de façon significative aux objectifs fixés par le premier ministre.

Cet investissement s'ajouterait aux importantes retombées économiques de notre secteur qui, rappelons-le, est un vecteur incontournable de la vitalité des différentes régions du Québec. La production et la transformation laitière génèrent au Québec près de 66 000 emplois directs, indirects et induits et contribuent à hauteur de 6,1 milliards de dollars au produit intérieur brut. Finalement, elles entraînent des retombées fiscales de plus d'un milliard de dollars. Entre 2020 et 2024, ce sont 3,2 G$ qui ont été investis par les producteurs laitiers du Québec en machineries, en équipements et dans leurs bâtiments, soit en moyenne 642 M$ par année. Les retombées du secteur laitier sont structurantes puisqu'elles contribuent à l'occupation du territoire et au maintien du tissu social dans l'ensemble des régions.

Je tiens aussi à vous assurer de mon entière disponibilité ainsi que celle de mon équipe pour répondre à vos questions et à collaborer à la mise en place d'un programme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Daniel Gobeil

c. c. M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

p. j. Cahier du Code de pratiques
Retombées économiques par région

Les Producteurs de lait du Québec

INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU **CODE DE PRATIQUES** pour le soin et la manipulation des bovins laitiers

En matière de bien-être animal, les producteurs de lait du Québec, tout comme ceux des autres provinces, doivent mettre en place des pratiques basées sur les exigences du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers (Code)*, document qui est publié par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE).

Le Code est une directive fondée sur des données scientifiques, élaboré à l'échelle canadienne et contenant à la fois les exigences et les meilleures pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers. Il est créé avec la contribution de la communauté scientifique et d'un large éventail d'intervenants, dont des producteurs, des experts techniques, des médecins vétérinaires, des organismes de protection des animaux, des entreprises de transformation des aliments, des détaillants, des fournisseurs de services alimentaires et des représentants des gouvernements.

Les producteurs sont soumis au Code dans le cadre du programme canadien proAction et de la règlementation provinciale sur le bien-être animal. Le volet bien-être animal de proAction comprend à la fois des exigences en matière de logement, de manipulation des animaux et une évaluation corporelle des animaux qui se fait tous les deux ans. Cette dernière permet aux producteurs de surveiller les résultats de leur troupeau au fil du temps et par rapport aux valeurs de référence établies.

Les producteurs travaillent aussi au quotidien avec des experts comme des médecins vétérinaires, des conseillers en alimentation animale, des pareurs d'onglons, des spécialistes laitiers et des techniciens pour améliorer continuellement le confort et la santé de leurs animaux.

ProAction est un programme canadien obligatoire de certification sur plusieurs aspects de la production laitière. L'objectif de ce programme est de garantir aux transformateurs et aux consommateurs la production d'un lait répondant aux plus hautes normes. ProAction aussi une occasion pour les producteurs laitiers d'améliorer leurs pratiques à la ferme et d'ainsi en retirer des bénéfices.

L'initiative proAction regroupe six volets :

1. La qualité du lait
2. La salubrité des aliments
3. Le bien-être animal
4. La traçabilité animale
5. La biosécurité
6. L'environnement

L'application de proAction est basée sur des vérifications et des contrôles afin d'assurer la conformité, la transparence et la responsabilisation. Le programme est obligatoire pour toutes les fermes laitières canadiennes, et ses 82 exigences sont mesurables et vérifiables par l'entremise de validations à la ferme.

proAction

Mise à jour du Code

Le Code qui encadre les pratiques en matière de bien-être animal pour les bovins laitiers a été mis à jour selon le processus d'élaboration des codes du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. Publié le 30 mars 2023, le nouveau Code remplace l'édition de 2009.

La nouvelle version comprend des exigences qui entrent progressivement en vigueur du 1er avril 2024 jusqu'au 1er avril 2031. Ces exigences seront incluses et validées dans le programme d'assurance qualité proAction, lorsque les modalités d'application seront définies. Cette étape se fera à partir d'avril 2027.

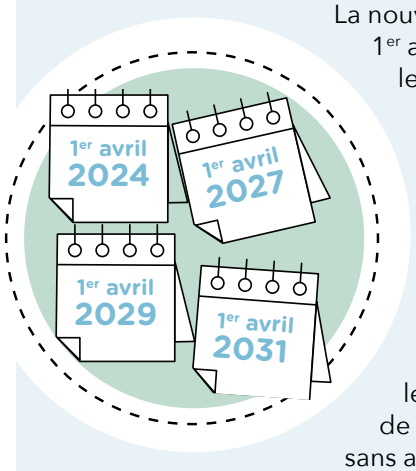

Au niveau du Québec, les inspecteurs du MAPAQ s'appuient sur les règles du Code pour l'application de la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*. Afin de respecter les nouvelles exigences, un nombre important de fermes laitières auront à réaliser des investissements. Les changements au Code qui nécessiteront les principaux investissements sur les fermes sont liés au logement des veaux avant le sevrage et au logement des vaches durant le cycle de production. Pour les étables existantes, il est prévu que les vaches devront avoir une période de liberté de mouvement durant le cycle de production et qu'elles devront avoir accès à des aires de vêlage sans attache.

Des évaluations effectuées à partir de soumissions réelles sur plans des coûts de construction au printemps 2024 estiment à plus de 600 M$ le montant que devront investir les fermes laitières au Québec pour se conformer à ces nouvelles règles. Les retombées économiques de ces investissements ont été calculées par une firme externe à partir du modèle de l'Institut de la statistique du Québec. Elles représentent autour de 400 M$ d'impacts directs et indirects, comprenant notamment environ 3 000 emplois dans les régions du Québec et plus de 100 M$ en retombées fiscales et parafiscales pour les gouvernements du Québec et du Canada.

Investissement plus important au Québec

Les producteurs du Québec seront davantage touchés par ces changements à la fois pour des raisons historiques, mais aussi en raison de l'application de certaines normes. Le Québec bénéficie d'une importance historique en production laitière, avec près de 50 % des fermes du Canada qui contribuent à la vitalité régionale de notre territoire. Ces fermes sont de plus petite taille que dans les autres provinces et un nombre plus important de celles-ci aura des investissements à réaliser. De plus, les normes environnementales en vigueur au Québec et appliquées par le ministère de l'Environnement génèrent des délais administratifs plus importants et des coûts de construction plus élevés, notamment au niveau de l'étanchéité des structures. Le Québec étant un leadeur dans l'industrie laitière canadienne, il est important de maintenir la compétitivité de nos fermes si on ne veut pas voir s'effriter l'importance de ce secteur.

Les producteurs expriment actuellement leurs inquiétudes face au défi que cela représente. Le contexte des taux d'intérêt élevés, l'inflation considérable sur les coûts de construction et les délais administratifs importants sont tous des facteurs d'inquiétude importants qui pèsent lourd dans les décisions qu'ils ont à prendre pour assurer la continuité et le transfert de leurs fermes.

NOUS DEMANDONS :

La mise en place des outils financiers requis pour couvrir **50 % des investissements** que les producteurs devront réaliser pour s'adapter aux exigences du Code de pratiques. Pour atteindre cet objectif, nous souhaitons que les éléments suivants soient mis en place :

1. **Programme de soutien aux investissements** en agriculture contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal doté d'une enveloppe de **110 M$ pour le secteur laitier** et offert aux entreprises qui ne sont pas conformes à l'exigence de liberté de mouvement durant le cycle de production.

2. **Maintenir et bonifier** le Programme Investissement Croissance Durable de la Financière agricole du Québec, en rendant les fermes laitières éligibles au volet 2 pour les investissements visant la conformité aux exigences du Code.*

Ces demandes s'inscrivent dans la vision de la Politique bioalimentaire d'avoir un secteur bioalimentaire prospère, durable et ancré sur le territoire. Elles sont également dans l'intérêt économique du Québec, compte tenu des importantes retombées économiques de notre secteur et de l'importance de demeurer compétitif dans l'environnement canadien.

*Ce programme a été mis en place pour les entrepreneurs agricoles qui ont des projets d'investissement, peu importe leur secteur de production et l'étape de vie de leur entreprise. Il permet de soutenir des investissements productifs et à caractère durable. Les investissements à réaliser pour l'adaptation au Code de pratiques répondent directement à ces critères.

La production laitière assure l'occupation du territoire et la vitalité des régions du Québec par la création d'emplois, mais aussi via la création de valeur avec les investissements réalisés et l'utilisation de services de proximité qui contribuent à la santé économique de nos régions. Les investissements à venir pour se conformer aux nouvelles exigences du Code généreront aussi des retombées pour nourrir cette vitalité, en plus d'assurer la croissance future de la filière laitière du Québec en contribuant à la compétitivité des fermes du Québec.

Selon une étude de retombées économique réalisées par MCE Conseil pour Les Producteurs de lait du Québec pour la mise aux normes du Code de Pratiques :

- Les investissements nécessaires pour que les producteurs laitiers se conforment aux nouvelles normes de bien-être animal généreront des **dépenses de plus de 617 M$**.
- De ce montant, **plus de 260 M$ seront alloués à la rémunération de plus de 2 932 travailleurs** (en équivalents temps plein) impliqués dans la mise aux normes des bâtiments.
- Ces investissements ajouteront **plus de 380 M$ au PIB** du Québec.
- Pour le gouvernement du Québec, les dépenses des producteurs laitiers pour la mise aux normes de leurs bâtiments **généreront des recettes fiscales de plus de 28,9 M$**.
- Au niveau fédéral, ces activités **apporteront plus de 20,5 M$ de recettes fiscales** pour le gouvernement du Canada.
- À cela s'ajoutent **plus de 53,4 M$ en recettes parafiscales** destinées aux programmes spécifiques

Une fois ces investissements réalisés, la contribution économique des fermes continuera d'être présente dans toutes les régions.

Pour consulter l'étude complète

Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) en bref

Représentant les quelques 4333 fermes laitières réparties sur l'ensemble de territoire québécois, les PLQ ont pour mission de rassembler les productrices et producteurs de lait du Québec par son leadership dans la mise en marché d'un lait de grande qualité, répondant aux attentes de la société, et assurer le développement durable des fermes laitières.

Plan de développement durable

Les Producteurs de lait du Québec ont adopté un Plan en développement durable 2023-2027 qui s'articule autour des thèmes stratégiques suivants : la production agricole responsable, la lutte aux changements climatiques et la contribution économique et sociale.

LA PRODUCTION LAITIÈRE 2023 AU QUÉBEC, EN CHIFFRES

4 333
fermes laitières

3,54 milliards
de litres de lait

3,38 milliards $
provenant des ventes de lait, ce qui représente **24 %** des recettes agricoles au Québec

36 % de la production laitière canadienne vient du Québec et **50 %** des fermes laitières sont au Québec

65 998
emplois* générés par l'industrie laitière

* Inclut les emplois directs, indirects et induits.

Revenus de taxation
1 034 M$

117
usines de transformation, dont 62 fabriques artisanales de produits laitiers

140
fermes certifiées biologiques produisant plus de 71 millions de litres de lait

PIB

6,1 milliards $
en contribution au PIB

Le Québec produit
80 %
du yogourt au Canada

Le Québec produit
50 %
du fromage au Canada

Plus de 1 million
de litres de lait donnés par les producteurs aux Banques alimentaires du Québec

Les Producteurs de lait du Québec

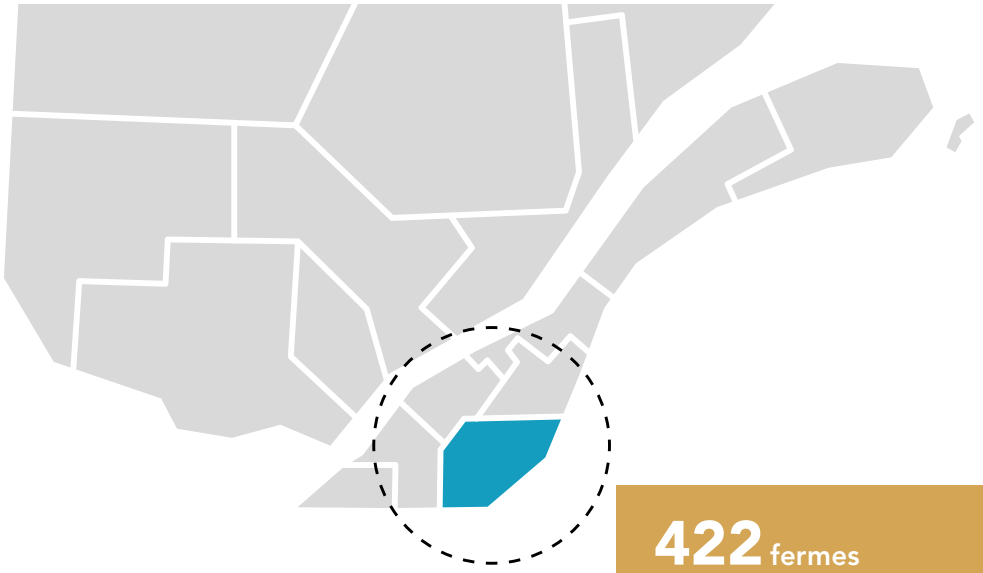

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN **ESTRIE**

422 fermes

3 862 emplois

Valeur de la production :
361,2 millions $

11 usines

601 emplois

Contribution de la filière laitière au PIB :
432,7 millions $

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

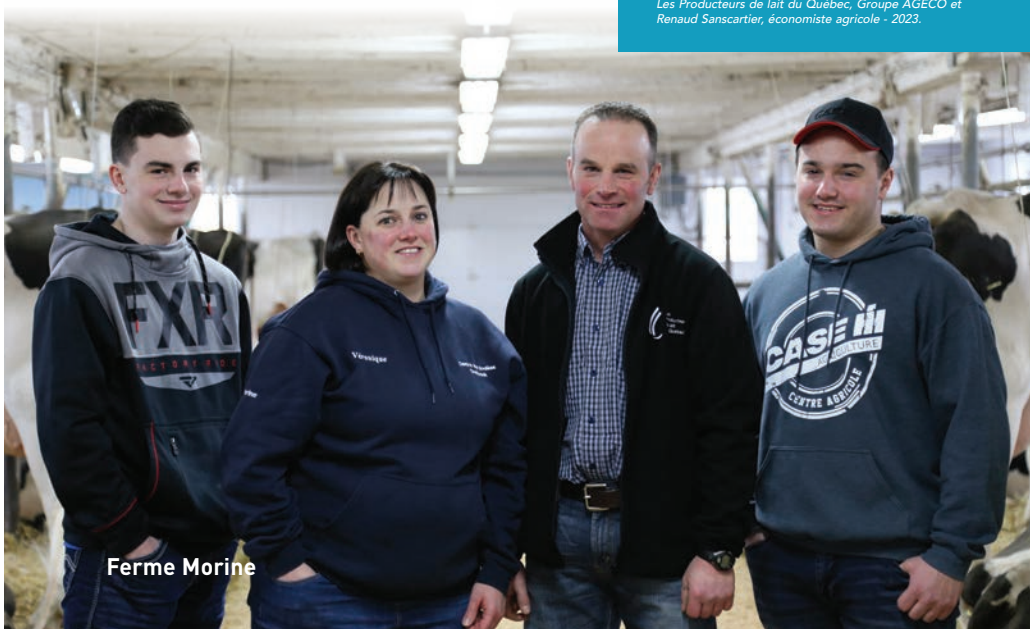

Ferme Morine

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS

Retombées d'emplois :
+ 292

Retombées économiques globales :
+ 37 M$

Retombées fiscales totales pour le gouvernement du Québec :
+ 7,5 M$

Les Producteurs de lait du Québec

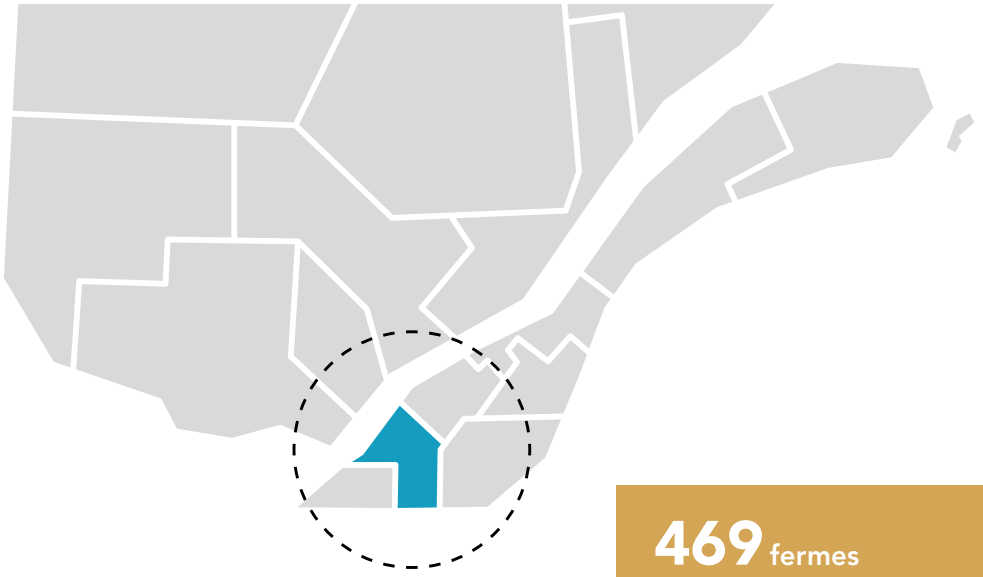

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN MONTÉRÉGIE-EST

469 fermes

4 293 emplois

Valeur de la production :
401,9 millions $

16 usines

6 276 emplois

Contribution de la filière laitière au PIB :
1,04 milliard $

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

Ferme J.P. & M.L. Forcier

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS

Retombées d'emplois :
+ 561

Retombées économiques globales :
+ 71,2 M$

Retombées fiscales totales pour le gouvernement du Québec :
+ 14,4 M$

Les Producteurs de lait du Québec

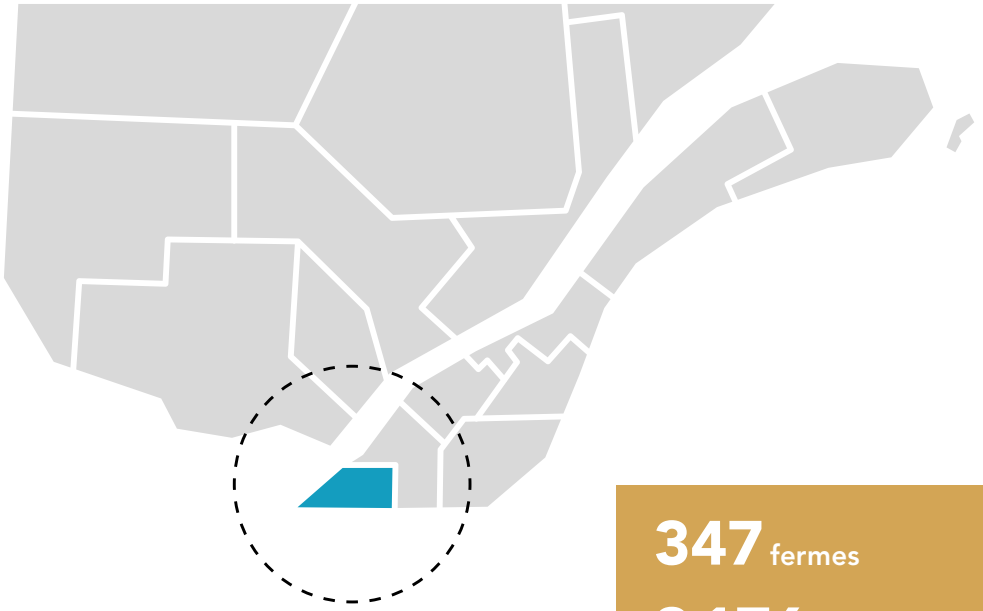

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN

MONTÉRÉGIE-OUEST

347 fermes

3 176 emplois

Valeur de la production :
271,4 millions $

4 usines

44 emplois

Contribution de la filière laitière au PIB :
284,2 millions $

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

Ferme Isabelle

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS

Retombées d'emplois :
+ 561

Retombées économiques globales :
+ 71,2 M$

Retombées fiscales totales pour le gouvernement du Québec :
+ 14,4 M$

Les Producteurs de lait du Québec

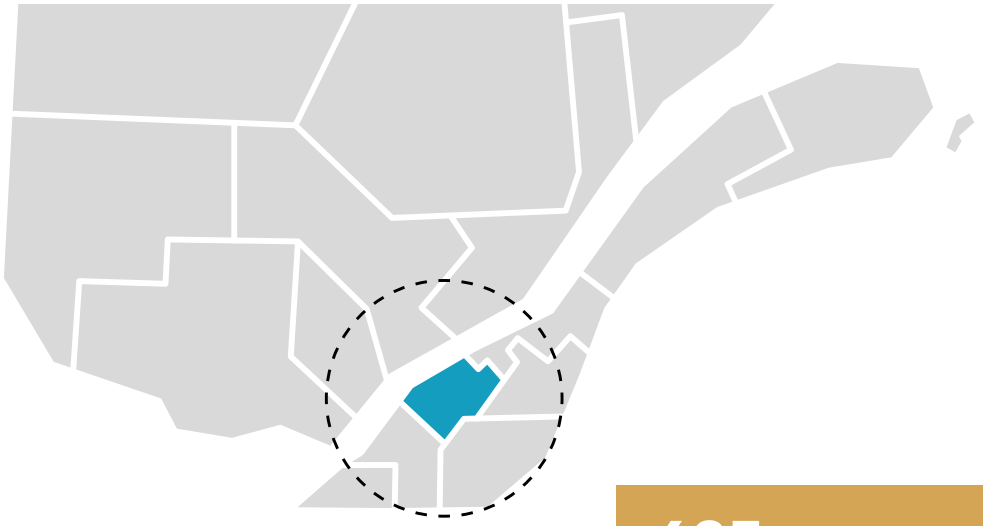

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN CENTRE-DU-QUÉBEC

625 fermes

5 720 emplois

Valeur de la production :
575,3 millions $

12 usines

6 825 emplois

Contribution de la filière laitière au PIB :
1,28 milliard $

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

Ferme Parisbel

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS

Retombées d'emplois :
+ 431

Retombées économiques globales :
+ 54,5 M$

Retombées fiscales totales pour le gouvernement du Québec :
+ 11 M$

Les Producteurs de lait du Québec

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN **MAURICIE**

174 fermes

1 593 emplois

Valeur de la production :
125,4 millions $

1 usine

Contribution de la filière laitière au PIB :
129,3 millions $

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

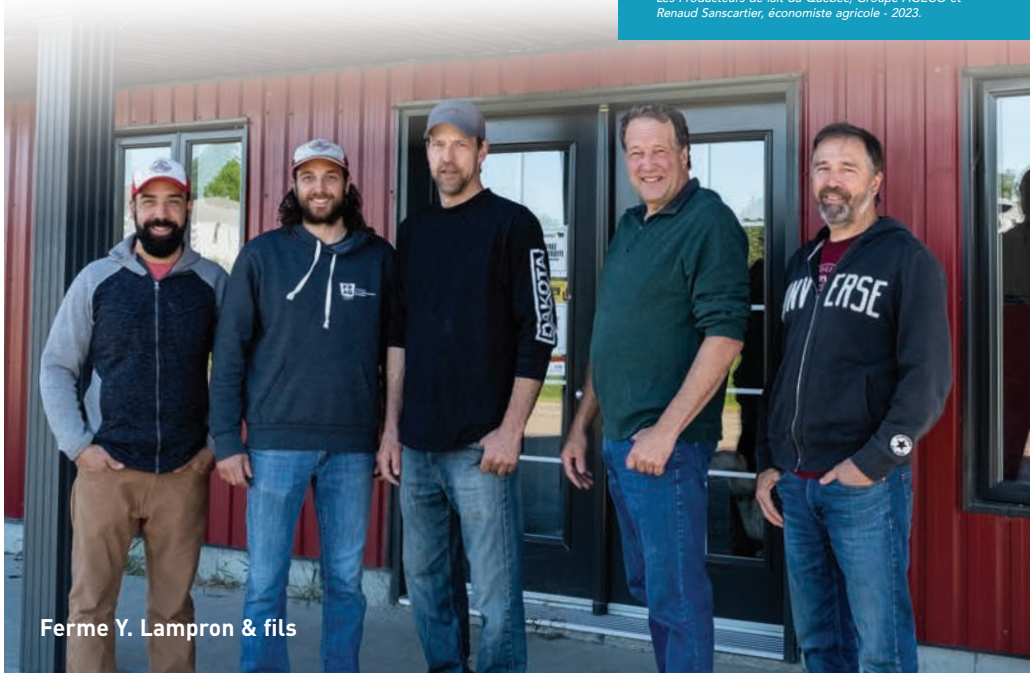

Ferme Y. Lampron & fils

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS

Retombées d'emplois :
+ 202

Retombées économiques globales :
+ 25,3 M$

Retombées fiscales totales pour le gouvernement du Québec :
+ 5,1 M$

Les Producteurs de lait du Québec

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN **ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

88 fermes

805 emplois

Valeur de la production :
51,2 millions $

6 usines

785 emplois

Contribution de la filière laitière au PIB :
131,5 millions $

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

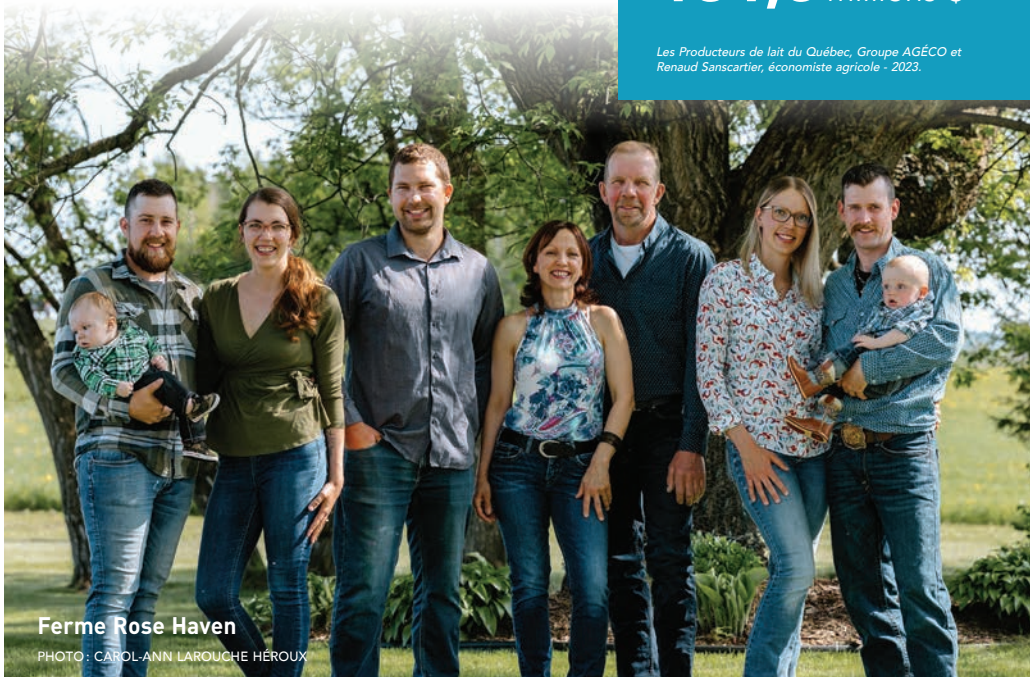

Ferme Rose Haven
PHOTO : CAROL-ANN LAROUCHE HÉROUX

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS

Retombées d'emplois :
+ 60

Retombées économiques globales :
+ 7,4 M$

Retombées fiscales totales pour le gouvernement du Québec :
+ 1,5 M$

Les Producteurs de lait du Québec

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN

CAPITALE-NATIONALE–CÔTE-NORD

120 fermes

1 098 emplois

Valeur de la production :
82,2 millions $

9 usines

1 881 emplois

Contribution de la filière laitière au PIB :
273,6 millions $

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

Ferme Gillo

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS

Retombées d'emplois :
+ 202

Retombées économiques globales :
+ 25,3 M$

Retombées fiscales totales pour le gouvernement du Québec :
+ 5,1 M$

Les Producteurs de lait du Québec

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN GASPÉSIE-LES ÎLES

11 fermes

101 emplois

Valeur de la production :
6,1 millions $

1 usine

Contribution de la filière laitière au PIB :
6,5 millions $

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

Ferme Bel Horizon

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS

Retombées d'emplois :
+ 364

Retombées économiques globales :
+ 45,8 M$

Retombées fiscales totales pour le gouvernement du Québec :
+ 9,2 M$

Les Producteurs de lait du Québec

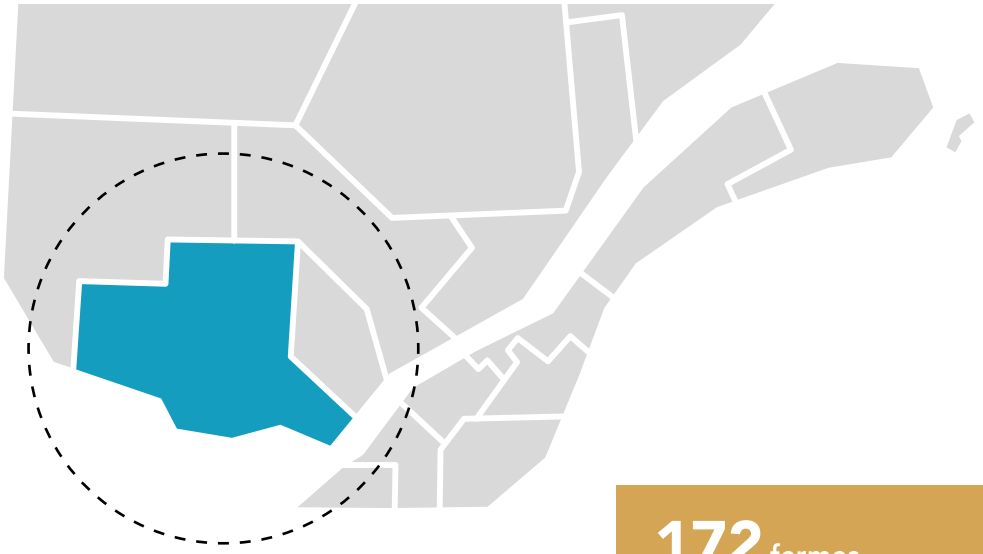

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN OUTAOUAIS-LAURENTIDES

172 fermes

1 574 emplois

Valeur de la production :
130,1 millions $

15 usines

7 299 emplois

Contribution de la filière laitière au PIB :
866,8 millions $

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

Ferme Vachalê

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS

Retombées d'emplois :
+ 226

Retombées économiques globales :
+ 28,3M$

Retombées fiscales totales pour le gouvernement du Québec :
+ 5,7 M$

Les Producteurs de lait du Québec

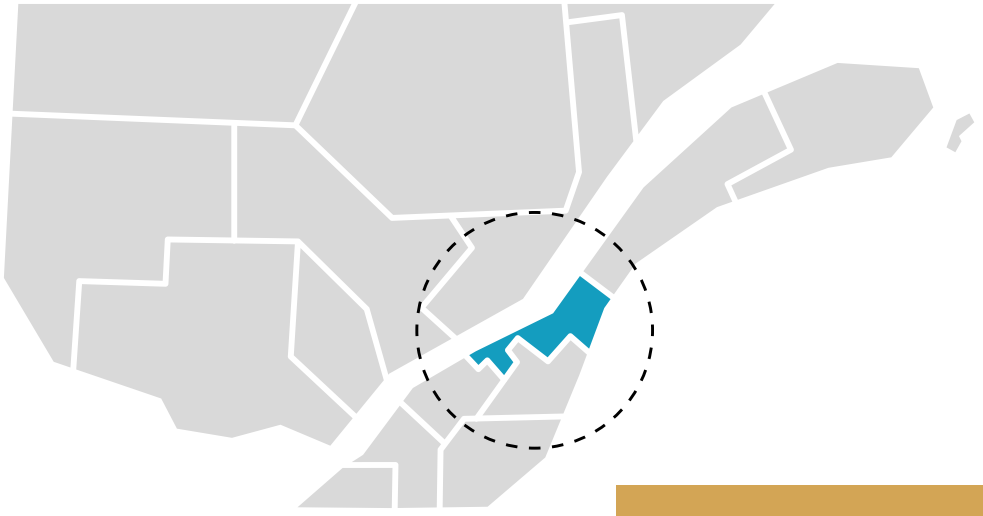

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD

544 fermes

4 979 emplois

Valeur de la production :
406,0 millions $

8 usines

308 emplois

Contribution de la filière laitière au PIB :
449,5 millions $

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

No-Chan inc.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS

Retombées d'emplois :
+ 689

Retombées économiques globales :
+ 86,7 M$

Retombées fiscales totales pour le gouvernement du Québec :
+ 17,6 M$

Les Producteurs de lait du Québec

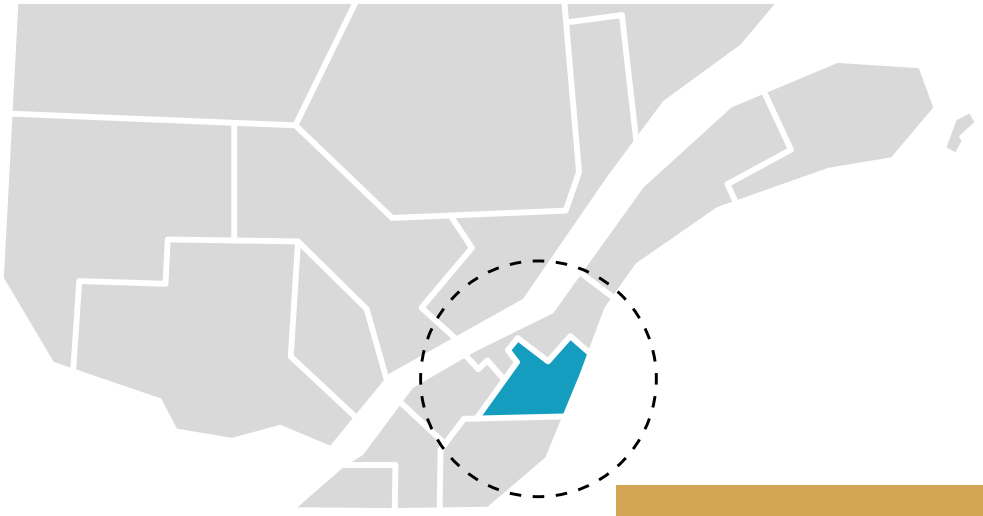

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD

458 fermes

4 192 emplois

Valeur de la production :
320,7 millions $

6 usines

901 emplois

Contribution de la filière laitière au PIB :
421,1 millions $

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

Ferme Steline Carter inc.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS

Retombées d'emplois :
+ 689

Retombées économiques globales :
+ 86,7 M$

Retombées fiscales totales pour le gouvernement du Québec :
+ 17,6 M$

Les Producteurs de lait du Québec

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN BAS-SAINT-LAURENT

514 fermes

4 704 emplois

Valeur de la production :
376,9 millions $

7 usines

512 emplois

Contribution de la filière laitière au PIB :
439,9 millions $

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

Ferme Michel et Sylvain Rioux

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS

Retombées d'emplois :
+ 364

Retombées économiques globales :
+ 45,8 M$

Retombées fiscales totales pour le gouvernement du Québec :
+ 9,2 M$

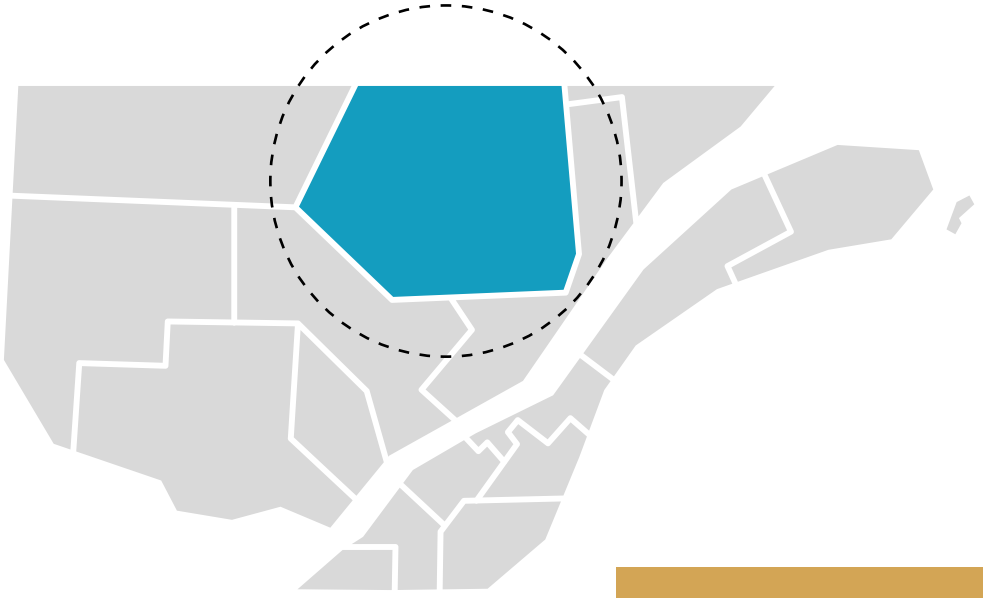

Les Producteurs de lait du Québec

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

236 fermes

2 160 emplois

Valeur de la production :
164,5 millions $

14 usines

774 emplois

Contribution de la filière laitière au PIB :
247,3 millions $

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

Ferme Liégeoise

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS

Retombées d'emplois :
+ 162

Retombées économiques globales :
+ 20,4 M$

Retombées fiscales totales pour le gouvernement du Québec :
+ 4,1 M$

Les Producteurs de lait du Québec

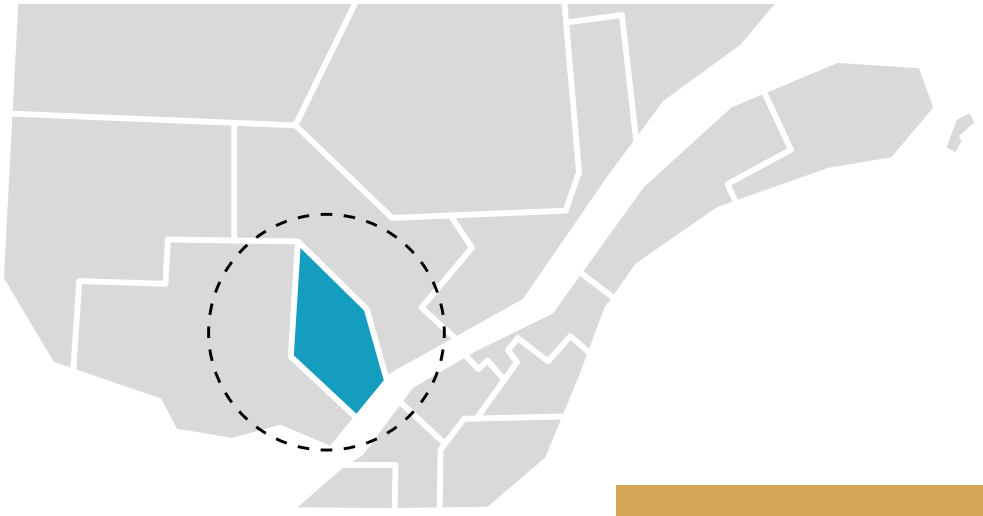

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN LANAUDIÈRE

153 fermes

1 400 emplois

Valeur de la production :
103,3 millions $

7 usines

133 emplois

Contribution de la filière laitière au PIB :
119,9 millions $

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

Ferme Berty inc.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS

Retombées d'emplois :
+ 226

Retombées économiques globales :
+ 28,3M$

Retombées fiscales totales pour le gouvernement du Québec :
+ 5,7 M$